

lent que c'étoit ma faute si elle avoit été réduite à la fâcheuse nécessité d'employer un tiers pour me rendre service malgré moi. Que les parens n'auroient jamais voulu consentir à nous marier tous deux sans cette heureuse faute, qu'un excès d'amour pour moi lui avoit fait commettre. Cela pouvoit être encore vrai, & cependant telle fut mon ingratitude, que sans lui tenir compte de sa bonne volonté, je pris incivilement la liberté de la pousser par les épaules hors de mon Bureau, où elle avoit eu la hardiesse de venir m'annoncer la résolution où son pere étoit d'unir nos destinées.

Un moment après avoir eu avec elle cet entretien, je vis paroître le Maltôtier, qui m'adressa un long discours qu'il avoit préparé, pour me faire valoir la bonté qu'il avoit de vouloir bien livrer sa fille à un aventurier, au lieu de le mettre entre les mains de la justice pour le faire punir comme un suborneur de la fille de son maître. Je lui répondis froidement qu'il me prenoit pour un autre : que si sa fille avoit fait un faux pas, ce n'étoit pas moi qui le lui avois fait faire : que je la trouvois plus propre à éteindre la concupiscence qu'à l'allumer ; en un mot que n'ayant pas été son galant, je ne serois jamais son époux.

L'air dédaigneux dont je prononçai ces paroles piqua le Maltôtier, qui se faisant violence pour me cacher la fureur qui le dominoit, me dit en s'éloignant de moi : Mon petit Monsieur, faites là-dessus vos réflexions, & ne m'obligez point à vous prouver que j'ai encore assez de crédit pour humilier votre fierté.